

COMMUNIQUÉ

Canadian Union of Postal Workers
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

377 rue Bank st. Ottawa K2P 1Y3 (613) 236-7238 (613) 563-7861 (fax)

Un rapport révèle les coûts de la fin de la livraison à domicile

Pour diffusion immédiate

Le 5 juin 2015

OTTAWA- Un rapport présenté par le service de recherche du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) montre de façon concluante que les compressions imposées par Postes Canada créent des coûts d'une ampleur insoupçonnée, ayant notamment des répercussions sur les municipalités et le système de soins de santé.

Intitulé *Les conséquences du remplacement de la livraison à domicile par des boîtes postales communautaires : l'expérience du Canada*, le rapport a été préparé en prévision de la 23^e conférence sur l'économie de la poste et de la livraison, qui a lieu cette semaine.

« La vérité, dit Mike Palecek, président national du STTP, c'est que les compressions de Postes Canada coûtent très cher à l'ensemble de la population ».

Le rapport de recherche aborde entre autres les questions suivantes :

- Les prédictions fautives du rapport du Conference Board du Canada utilisées pour justifier les compressions. Il s'agit d'un rapport commandé et payé par Postes Canada et dont certaines parties ont été rédigées par un initié du parti Conservateur, David Crapper.
- L'omission de Postes Canada de consulter les parties intéressées.
- Les réactions négatives aux compressions, et en particulier des entreprises, des municipalités et des groupes représentant les aînés et les personnes ayant des limitations fonctionnelles.
- Les multiples problèmes associés aux boîtes postales communautaires, dont les ordures, l'enlèvement de la neige, les vols et le vandalisme, la diminution de la valeur immobilière et les dépenses municipales.
- Les répercussions sur le système de soins de santé causées par la hausse des accidents, surtout en raison de la croissance de la population âgée au Canada.

« Étant donné les coûts sociaux et financiers de l'élimination du service de livraison à domicile et compte tenu de la viabilité économique actuelle de Postes Canada, il faut revoir la décision de livrer le courrier à des boîtes postales communautaires », conclut le rapport.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements ou un exemplaire du rapport, communiquer avec Aalya Ahmad, services des communications du STTP à aahmad@cupw-sttp.org ou au 613-327-1177.